

LE DEVENIR DU FRANÇAIS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO ET QUESTION DE LA NORME

André Nyembwe Ntita

Université de Kinshasa / Centre de
linguistique théorique et appliquée « CELTA »

& Samuel Matabishi

ISP / Bukavu / Université de Rouen

1. Introduction

La République démocratique du Congo qu'on considère, à tort ou à raison, comme le deuxième pays francophone du monde¹ après la France du fait que le français est sa langue officielle et qu'à ce titre son importante population est supposée parler cette langue, est confrontée à des menaces très sérieuses quant à la situation du français.

Lorsqu'on sait, d'une part, que la République démocratique du Congo partage ses frontières avec neuf pays dont cinq comptent l'anglais parmi leurs langues officielles et qu'elle fait partie de la Communauté économique des pays d'Afrique australe (SADEC) anglophone, et lorsque, d'autre part, on assiste à la montée de certaines principales langues congolaises véhiculaires telles que le lingala et le swahili chez les jeunes locuteurs des centres urbains où le français assumait la fonction véhiculaire entre les Congolais d'origines linguistiques différentes, on peut se demander ce que deviendra la langue officielle. La question est d'autant plus sérieuse que la plus grande partie de la population congolaise ne parle pas cette langue pourtant enseignée depuis plus d'un siècle.

Dans une récente étude sur l'état des lieux du français en République démocratique du Congo, on terminait par la question de savoir si le français était en danger dans ce pays (*cf.* Nyembwe 2010)². On affirmait que le français était en danger parce que la jeunesse en avait changé la perception et que cette jeunesse le pratiquait de moins en moins et de plus en plus mal. On notait aussi que le français était en danger parce qu'il partageait de plus en plus la fonction véhiculaire avec les principales langues nationales les plus dynamiques. Le français est en danger du fait que son enseignement / apprentissage se dégrade à cause de nombreux facteurs psychopédagogiques et socioéconomiques. Le français est en danger enfin parce que dans l'Est de la République « l'anglais gagne davantage du terrain car il est considéré par la plupart comme une langue génératrice des emplois dans des organismes internationaux » (Matabishi 2008).

¹ Faïk, S. & Pierre, M. & Nyembwe, N. & Sesepe, N. (1977). *Le Zaïre, deuxième pays francophone du monde ?* Publications B-61, C.I.R.B./I.C.R.B. Québec, Université Laval, 23 pages.

² Nyembwe, N. (2010). « Le français en République démocratique du Congo. État des lieux », in *Le français en Afrique* n°25. Nice, CNRS-Institut français de linguistique, pp. 5-17.

D'autres faits étaient évoqués qui font penser que le français n'est pas en danger, parmi lesquels son statut de langue officielle et de langue de communication internationale du pays, le fait d'être langue d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif et d'être la langue de la haute administration, son acquisition préscolaire de plus en plus répandue dans de nombreuses familles de Congolais scolarisés, son importance dans les médias audio-visuels et dans la presse écrite, le bain linguistique francophone de l'environnement congolais et enfin le fait que les Congolais donnent l'impression d'aimer cette langue, tant ils aiment y recourir dans leurs propos.

Le colloque de Cologne nous donne l'occasion de revenir sur trois faits qui constituent, pour nous, des menaces très sérieuses pour le devenir du français en République démocratique du Congo : l'avancée de l'anglais, le partage de la fonction véhiculaire et la détérioration de la qualité du français pratiqué par les jeunes. Ce dernier point nous permettra d'aborder la question de la norme.

2. L'avancée de l'anglais dans l'Est du pays

L'avancée de l'anglais dans le pays en général et dans l'Est du pays en particulier n'est pas un phénomène singulier à la République démocratique du Congo, elle concerne le monde entier parce qu'elle s'inscrit dans la stratégie globale de l'expansion de l'anglais adoptée par la superpuissance américaine bien longtemps avant la chute du Mur de Berlin. On sait qu'Américains et Anglais investissent beaucoup dans ce domaine³.

Mais la particularité de la situation congolaise relève du concours d'un certain nombre de facteurs qui font que l'avancée de l'anglais constitue un vrai danger pour la langue officielle, le français, dans l'ensemble du pays en général et dans l'Est de la République démocratique du Congo en particulier.

Sur les neuf pays qui partagent leurs frontières avec la République démocratique du Congo, cinq ont l'anglais comme langue officielle ou l'une des langues officielles : la Zambie, la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et le Soudan. Deux de ces pays sont intervenus au Congo de façon particulièrement décisive dans les années 90 avec les guerres dites de « libération » : l'Ouganda et le Rwanda. Ce dernier pays était francophone avant le régime de Paul Kagame qui en a fait un pays anglophone depuis son avènement en 1994.

Ces différentes guerres de libération (1996 et 1998) ont commencé dans l'Est du pays dans le Kivu et les meneurs de ces guerres, Laurent Désiré Kabila en 1996 et les généraux ougandais et rwandais en 1998, étaient des locuteurs de langue anglaise ; ils étaient aussi soutenus et entraînés par des conseillers militaires anglophones (américains et anglais). Par ailleurs, le gouvernement congolais qui faisait face à ces guerres d'agression a été secouru par quelques pays de la SADEC, en l'occurrence le Zimbabwe et la Namibie anglophones et l'Angola lusophone.

La prolifération dans le Kivu des organisations non gouvernementales anglophones qui ne jurent que par l'anglais et qui font de la maîtrise de l'anglais écrit

³ Lire attentivement : « La superpuissance et l'expansion de l'anglais », in *Les États-Unis d'Amérique. Histoire sociolinguistique des États-Unis*, site Web < http://www.tlfq.ulaval.ca/avl/amnord/usa_6htm >.

et parlé l'une des conditions *sine qua non* pour avoir du travail est un autre facteur qu'il faut prendre en compte. Il suffit de lire leurs offres d'emploi pour s'en rendre compte : « la maîtrise de l'anglais à l'écrit et à l'oral et la maîtrise de l'outil informatique sont des atouts ». S'il faut relever les noms de quelques-unes d'entre elles, on peut citer : *International Rescue Committee (IRC)*, *Women for Women*, *Save the Children*, *War Child*, *OCHA*, *Christian Aid*, *Norway Church Aid*, *International Alert*, *Search For Common Ground*, *Oxfam*.

L'ONG *Women for Women*, par exemple, s'occupe de l'encadrement des femmes. Les femmes qui y travaillent sont obligées de maîtriser l'anglais pour mieux communiquer avec leurs patronnes de New York. Et celles qui, par hasard, ont été engagées sans maîtriser l'anglais se rachètent en apprenant l'anglais, soit dans les centres d'apprentissage, soit en payant des cours particuliers à domicile. C'est ainsi qu'à Bukavu et dans le Nord-Kivu, le préceptorat en anglais paye bien, suite à la forte demande d'apprendre l'anglais.

La Monuc (Mission d'observation des Nations Unies au Congo), devenue Monusco (Mission d'observation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo) depuis octobre 2010, est au Congo depuis plus de dix ans. Le personnel de la Monusco, les militaires, les différents agents de bureau et de liaison, les principaux chefs de cette mission onusienne, viennent pour la plupart des pays anglophones et utilisent l'anglais en tant que langue la plus parlée aux Nations Unies. Et la Monusco préfère recruter les gens qui maîtrisent l'anglais. L'on constate par ailleurs que les jeunes congolais ayant fait des études d'anglais gagnent bien leur vie, étant souvent utilisés comme interprètes.

L'on assiste depuis la fin des années 90 à l'exode massif des jeunes congolais finalistes de l'école secondaire, locuteurs du français, vers les pays comme l'Ouganda, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda, la Chine, l'Inde où la plupart d'entre eux vont poursuivre des études mais aussi apprendre l'anglais.

La quasi-totalité des commerçants de l'Est de la République démocratique du Congo s'approvisionnent dans les pays anglophones et chacun s'efforce de connaître et de parler l'anglais pour être à l'aise dans les transactions. Les marchandises qu'ils importent sont libellées en anglais et doivent être décodées en anglais. Les produits pharmaceutiques, les appareils électroniques vendus viennent de pays anglophones et leurs étiquettes sont en anglais ou dans une autre langue, le chinois, le japonais, etc., sans le français souvent.

Certains médias, principalement les radios, de l'Est de la République, ne se gênent plus d'organiser des émissions en anglais pour élargir leur audience d'écoute. Ces émissions sont souvent intitulées : « L'anglais à la radio ». À Bukavu, les Américains ont ouvert des centres d'apprentissage rapide de l'anglais. Et à Kinshasa, il y a maintenant des chaînes de télévision qui diffusent des émissions en anglais, telle la chaîne Ratelki (Radio Télévision Kimbanguiste) qui produit une émission en anglais avec intervention du public en anglais.

Dans le domaine religieux, quelques églises commencent à organiser des cultes en swahili, en français et en anglais. Et dans certaines aumôneries universitaires protestantes surtout, on trouve par exemple des programmes comme « Let's talk about Jesus ». Ces programmes permettent aux jeunes gens non seulement de

découvrir la Bible en anglais, mais aussi d'améliorer leur connaissance de cette langue.

Sur le plan institutionnel de l'enseignement formel, l'on assiste à un glissement vers l'amplification de l'anglais dans le système éducatif congolais. Nous rappelons que le statut de l'anglais en République démocratique du Congo est celui d'une langue étrangère à statut spécial, en ce sens qu'il est enseigné comme matière obligatoire au niveau de l'enseignement secondaire dans toutes les options organisées à partir de la 3^e année d'études. Mais aujourd'hui, on constate que de nombreuses écoles secondaires ont généralisé ce cours d'anglais depuis la 1^{ère} année du secondaire. Bien plus, certaines écoles primaires ont introduit l'apprentissage de l'anglais de la 1^{ère} à la 6^e année, alors qu'il n'est pas inscrit au programme officiel des enseignements à ce niveau. À Kinshasa, par exemple, la quasi-totalité des écoles primaires privées ont introduit l'apprentissage de l'anglais à raison d'une demi-heure par semaine pour toutes les classes ; ce que ne font pas les écoles primaires publiques qui respectent le programme.

Plus significatif encore, au niveau de l'enseignement supérieur et universitaire, les programmes d'études en application depuis la rentrée académique 2003-2004 ont introduit l'anglais comme matière d'apprentissage obligatoire dans les premiers graduats (premières années) de toutes les universités et de tous les instituts supérieurs, tant pédagogiques que techniques. Et l'actuel Ministre chargé de l'enseignement supérieur et universitaire a exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire en sorte que tout étudiant qui termine ses études supérieures ou universitaires soit capable de s'exprimer à l'oral et à l'écrit en anglais. La conception de ce ministre est de chercher la maîtrise de l'anglais par les formateurs des formateurs qui sont les cadres issus de l'enseignement supérieur et universitaire, et de descendre progressivement vers les niveaux inférieurs du système éducatif.

Il importe de rappeler que dans l'histoire sociolinguistique récente de la République démocratique du Congo, le régime de L. D. Kabila (1997-2001) avait rendu public un projet de constitution le 10 février 1999 où l'article 7 stipulait ceci : « La liberté de langue est garantie. Les quatre langues nationales sont le ciluba, le kikongo, le kiswahili et le lingala. Sans préjudice des langues nationales, les langues officielles sont le français et l'anglais. Les autres langues du pays font partie du patrimoine culturel congolais dont l'État assure la protection et la promotion. La loi fixe les modalités d'application de la présente disposition ». Ce projet de constitution n'a été ni promulgué, ni appliqué. Mais la monnaie congolaise actuellement en circulation qui remonte à ce régime porte encore des inscriptions en trois langues : français, anglais et swahili, alors que les billets émis à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de la République démocratique du Congo ne portent plus d'inscription en anglais, mais uniquement en français et dans les quatre langues nationales : kikongo, ciluba, lingala et swahili.

Pour justifier cette option, la commission des réformes constitutionnelles soulignait « l'importance prépondérante et accrue de l'anglais dans les échanges internationaux ainsi que dans l'acquisition des connaissances scientifiques et de la technologie et la situation géographique de la République démocratique du Congo au cœur de l'Afrique, entourée au Nord, à l'Est et au Sud par des pays essentiellement anglophones ». La République démocratique du Congo n'est donc pas à l'abri

d'un réaménagement linguistique qui verrait l'anglais figurer dans le répertoire linguistique des Congolais à côté du français.

3. Le partage de la fonction véhiculaire

Une analyse fine de la stratification des langues en usage en République démocratique du Congo (Mbulamoko 1973 ; Sesep 1979 ; Nyembwe 1981 & 1986) révèle 4 couches superposables. Au bas de l'échelle, se situent les langues locales congolaises dites « langues vernaculaires »⁴ ; à l'échelon immédiatement supérieur, se trouvent les langues dites « véhiculaires »⁵ ; au 3^e échelon, il y a les 4 langues nationales : le lingala, le swahili, le ciluba et le kikongo ; et au dernier échelon, se trouve le français, langue officielle.

Les langues locales assument la fonction sociale d'identification et d'intégration aux groupes dont elles sont des idiomes. La fonction véhiculaire d'intercompréhension entre locuteurs congolais de langues différentes peut être assurée par une langue de l'échelon 2, de l'échelon 3 ou par le français. Ce dernier est la langue supervéhiculaire dans la mesure où des locuteurs congolais de langues différentes et appartenant à des régions linguistiques différentes ne peuvent communiquer qu'en français. C'est une des raisons pour lesquelles le français était considéré comme « langue de l'unité nationale » (Ngalasso 1973).

Mais la fonction véhiculaire du français en République démocratique du Congo lui est disputée par les principales langues nationales congolaises en général, et par le lingala et le swahili en particulier. Lorsque les étudiants congolais d'origines provinciales et linguistiques différentes accédaient à l'enseignement supérieur et universitaire dans les années 60, 70 et 80, ils ne pouvaient communiquer entre eux qu'en français. Le français assumait cette fonction véhiculaire de façon quasi « monopolistique » pour les locuteurs congolais d'origines linguistiques différentes. Aujourd'hui, de nombreux étudiants qui fréquentent les sites universitaires et les instituts d'enseignement supérieur se passent facilement du français et recourent aux principales langues véhiculaires congolaises dans leurs échanges verbaux.

La fonction véhiculaire du français est pourtant capitale, d'autant plus que cette langue a un rôle prépondérant dans les échanges publics, administratifs et internationaux suite à sa fonction statutaire de langue officielle. Le partage de cette fonction véhiculaire avec les principales langues congolaises constitue une menace très sérieuse pour le devenir du français surtout qu'il se fait chez les jeunes locuteurs du français.

En effet, lorsqu'on étudie les cas des dangers de disparition d'une langue, on relève le cas de perte de certaines fonctions sociales par une langue au profit d'une autre, ainsi que le cas où une langue n'est plus utilisée dans des domaines

⁴ Le nombre des langues locales en République démocratique du Congo n'est pas très précis : pour les chercheurs du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA) qui ont révisé l'*Atlas linguistique du Zaïre* en 2006, il y en a 234. Par contre, les auteurs de l'*Atlas linguistique de la RDC-Linguistic Maps of the DRC*, 2009, n'indiquent pas de chiffre précis, mais si l'on analyse de près leur inventaire, il y en aurait plus de 250.

⁵ Parmi les 234 langues locales, il y en a une dizaine qui assument la fonction véhiculaire à un niveau ou à un autre. Il s'agit du : lingala, swahili, ciluba, kikongo, lomongo, mashi, lega, kiyaka, kimbala, lokele.

d'activités où elle était d'usage courant tels qu'en famille, à l'école, dans les médias, etc.

Parmi les autres cas, une langue est en danger de disparition, comme les spécialistes l'évoquent : lorsque la dite langue ne se transmet pas de génération en génération ; quand le nombre des locuteurs d'une langue diminue suite à des pandémies, à des catastrophes naturelles, à des guerres, à un génocide ; lorsque le groupe parlant une langue change de langue au profit de celle d'un groupe prestigieux ; lorsque la langue n'a pas de statut défini et reconnu par l'État ou lorsque la langue ne dispose pas de matériel d'apprentissage et d'enseignement⁶.

Le français conserve encore sa place prépondérante à l'école, dans les médias en République démocratique du Congo, il progresse même comme l'une des premières langues des enfants dans les familles des personnes scolarisées (Nyembwe 2010), mais il est en perte de vitesse dans son emploi comme langue véhiculaire entre Congolais d'origines linguistiques différentes.

4. Le français pratiqué et question de norme

4.1. Détérioration de la qualité du français

La qualité du français pratiqué en République démocratique du Congo baisse surtout parmi les jeunes congolais et c'est cela qui est un danger pour le devenir de cette langue dans ce pays. La mauvaise qualité du français pratiqué par les jeunes Congolais sera illustrée par des extraits de la production écrite de quelques étudiants de l'enseignement supérieur et universitaire qui sont pourtant considérés comme des locuteurs « légitimes » du français dans ce pays.

À l'Université de Kinshasa, il est organisé chaque année un concours d'admission des étudiants en 1^{ère} année de graduat⁷ et l'une des épreuves de ce concours porte sur le français. Pour la rentrée 2010-2011, l'épreuve de français à la Faculté d'économie et de gestion, dont nous étions chargés, a porté sur la compréhension d'un texte⁸ dont il fallait dégager les idées principales, et la rédaction d'une brève dissertation⁹.

Après la correction de 644 copies de candidats étudiants, les résultats indiquaient que 76 % (486 étudiants) des candidats n'avaient pas obtenu la moyenne de 10/20 alors que 24 % (156 étudiants) l'avaient obtenue. Un examen plus approfondi des résultats montre que parmi les 24 % qui ont obtenu la moyenne, c'est dans la partie « compréhension de texte » que la moyenne des réussites est très faible (37 soit 23 % contre 119 soit 77 %). Si dans la partie « dissertation » la moyenne des réussites est plus élevée (127 soit 82 % contre 29 soit 18 %), c'est parce que la correction de la dissertation a tenu compte de 3 éléments pour répartir la note finale : la

⁶ Voir le document Unesco sur « Vitalité et disparition des langues » (2004 : 4).

⁷ Le premier cycle d'enseignement supérieur et universitaire en République démocratique du Congo qui comprend 3 ans est appelé « graduat » ; le second cycle de 2 ans est appelé « licence » et le 3^e cycle est celui de « doctorat », sauf en médecine où le 2^e cycle est appelé aussi « doctorat ».

⁸ Ce texte était intitulé : « Responsabilité du chercheur ».

⁹ Cette dissertation portait sur un proverbe chinois : « Si tu me donnes un poisson, je mangerai une fois, si tu m'apprends à pêcher, je n'aurai plus faim ».

structure de la dissertation en 3 parties : introduction, développement et conclusion ; l'argumentation : compréhension du sujet, preuves données, illustrations à l'appui, cohérence logique ; enfin la forme expressive ou maîtrise des moyens d'expression : formation des phrases, orthographe, ponctuation.

Ceci démontre que nos étudiants, supposés être des locuteurs légitimes de cette langue ont du mal à la comprendre et ont encore plus de mal à la pratiquer convenablement et correctement.

4.2. La question de norme

Les extraits des productions de quelques locuteurs du français repris ci-dessous posent le problème de ce qui est convenable, de ce qui est correct, donc le problème de la norme.

L'étudiant n°57 a écrit :

Dans cette phrases, l'auteur veux nous motres simplement que c'est ne plus qu'ont teprends à peché tu n'auras plus faim, mais se on te donne à manger tu mourants plus faim. Est-ce que l'homme peut avoir joie cas ils manger ? Nous allons repondre notes passents à la phrases qui suis. A n'est fait l'homme peut avoire joies carils manger par ce-que n'auras plus acors faim et non qu'ant ont le prends à peche par ce-quet ils auront toujours faim. Pour conclure notre passent à dissant que si ont te prends à pêcher tu aurants toujours faim, mais si ont te donne à manger tu norant plus faim. »

L'étudiant aurait dû écrire : « Dans cette phrase, l'auteur veut nous montrer simplement que ce n'est pas que quand on t'apprend à pêcher tu n'auras plus faim, mais si on te donne à manger tu ne mourras plus de faim. Est-ce que l'homme peut avoir de la joie quand il mange ? Nous allons répondre et exposer notre pensée dans les phrases qui suivent. En effet, l'homme peut avoir de la joie quand il mange parce qu'il n'aura plus faim et non quand on lui apprend à pêcher parce qu'il aura toujours faim. Pour conclure notre pensée, nous disons que si on t'apprend à pêcher tu auras toujours faim, mais si on te donne à manger tu n'auras plus faim ».

Inutile de préciser que le raisonnement de cet étudiant est justement en contradiction avec le sens du proverbe chinois proposé pour cette dissertation.

L'étudiant n°64 a écrit :

Depuis d'année le Congolais on tous jours tondance d'un vie merveilleuse comme il nous disse le president L. D. Kabila prene vous en chargee. Ce que nous permes d'échapper à toute siconstance qui vas nous arriver la vie c'est dur pour avoir un espace dans la vie il faut ce batres.

De ce qui precede nous dission que la vie c'est pas comme une ... Certainen homme vis en facilite mais il y a ce que vie au sie de condition moveuse a quoi bon vivre dans la vie d'être jeune.

L'étudiant aurait dû écrire : « Depuis des années, les Congolais ont toujours tendance à rechercher une vie merveilleuse. Comme nous le dit le Président L. D. Kabila : « Prenez-vous en charge ». Ce qui nous permet d'échapper à toutes les circonstances qui nous arrivent dans la vie. C'est dur d'avoir un espace dans la vie, il faut se battre.

De ce qui précède, nous disons que la vie ce n'est pas comme une... Certains hommes vivent dans la facilité, mais il y en a qui vivent aussi dans des conditions mauvaises. À quoi bon vivre dans la vie, à quoi bon être jeune ? ».

L'étudiant n°125 a écrit:

Je suis père de 6 enfants toi tu moi donne un seul poisson c'est vraiment incifisant pour manger avec ma famille. Main ci tu m prend à pecher comme toi je ne peu plus encor demander une autre chez toi il sera mieux de fer comme toi un pecher il ne peu pas demande chez quelque fais de moi comme toi. Je veu etre une autre pecher atraveur de toi la sa sera impossible pour vous demande.

L'étudiant aurait dû écrire : « Je suis père de 6 enfants. Toi, tu me donnes un seul poisson ; c'est vraiment insuffisant pour nourrir ma famille. Mais si tu m'apprends à pêcher comme tu le fais, je ne peux plus venir te demander encore chez toi. Il serait mieux de faire de moi un pêcheur comme toi. Un pêcheur ne peut pas demander à quelqu'un. Fais de moi un pêcheur comme toi. Je veux être un autre pêcheur grâce à toi. Alors il sera impossible de vous demander à manger ».

Ces trois extraits de textes rédigés par ceux-là mêmes qui sont considérés comme locuteurs du français dans notre pays, parce qu'ils ont été scolarisés en et par le français, illustrent assez bien l'écart qui existe entre ces productions langagières en une langue et la langue française que les Congolais sont supposés pratiquer. L'écart, c'est par rapport à une norme.

La question est celle de savoir quel français on parle en République démocratique du Congo et quel français on y enseigne. La réponse à la deuxième partie de cette question est très simple : dans la mesure du possible, on enseigne en République démocratique du Congo le français de référence, illustré par *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse. C'est la norme exogène qui reste de rigueur dans toutes les institutions d'enseignement / apprentissage. Dans ce contexte d'enseignement / apprentissage, on peut affirmer qu'il y a convergence des vues sur la norme en Afrique francophone.

Mais la réponse à la première partie de la question n'est pas facile à donner, même par les spécialistes pour la simple raison que le problème des variétés du français est très complexe.

Pour répondre à cette question, il faut savoir qui parle ou pratique le français en République démocratique du Congo. Les spécialistes qui ont étudié cette question se fondent principalement sur le principal mode d'appropriation du français qui est la voie scolaire et retiennent le niveau d'instruction comme critère de distinction des types de locuteurs du français. C'est ainsi qu'on distingue les locuteurs « lettrés » ((Sesep 1993) ou « suffisamment scolarisés » (Nyembwe 1986)), ayant atteint ou terminé l'enseignement supérieur et universitaire ; les locuteurs « lettrés moyens » ou « scolarisés », qui ont atteint ou terminé l'enseignement secondaire ; et les locuteurs « peu ou pas lettrés » ou « non scolarisés », qui n'ont pas accédé à l'enseignement même primaire ou qui s'y sont arrêtés. Il faut ajouter à ces trois catégories les locuteurs francophones congolais ayant acquis le français dès le jeune âge en famille (Nyembwe 2010), pour qui le français est la 1^{ère} ou l'une des premières langues de communication.

D'après Sesep (1993), la première catégorie des locuteurs congolais du français est celle qui parlerait la variété « acrolectale » du français, proche de la

norme de référence, la deuxième catégorie parlerait la variété « mésolectale » du français et la troisième catégorie parlerait la variété « basilectale » du français. Qu'il s'agisse des uns ou des autres, les locuteurs francophones congolais parlent des variétés du français influencées par les normes endogènes.

Ces normes endogènes définissent-elles un français du Congo ou un français congolais ? La réponse n'est pas évidente car si l'on interroge les Congolais, locuteurs du français, pour savoir quel français ils parlent ou pratiquent, leurs sentiments sont partagés.

Kasoro (1996) s'est intéressé à la question dans le cadre d'une recherche initiée par le CIRELFA¹⁰, où il démontre que la majorité des locuteurs congolais du français (67,08 % des personnes interrogées) admettent que le français qu'ils parlent et pratiquent n'est pas le français de France, ni de Belgique parce qu'il a une coloration locale, congolaise, contre une minorité (32,91 %) « qui pensent que le français parlé au Zaïre est identique à celui qui est parlé dans les autres pays francophones » (Kasoro 1996 : 21). Parmi les 67,08 % qui pensent que le français de la République démocratique du Congo est différent, « 8,86 % estiment que le français du Zaïre est très différent du français de France, 10,12 % qu'il est différent et 44,30 % qu'il est un peu différent » (*ibid.*).

Existe-t-il alors un français de la République démocratique du Congo ? Si l'on rapproche les données de cette enquête (32,91 % disent que le français parlé au Congo est identique à celui parlé dans les autres pays francophones et 44,30 % disent qu'il est un peu différent), l'on comprend facilement que nombreux sont les locuteurs congolais du français qui pensent qu'« on ne peut pas parler d'un français du Zaïre », car « le français est une langue étrangère, importée... on l'apprend à l'école. Sans doute [leurs] langues et [leur] culture influencent-elles quelque peu négativement le français dans la prononciation, l'intonation, l'accent et dans le lexique, mais le français parlé au Zaïre est fondamentalement le même que celui des autres pays francophones et les Zaïrois font un effort pour respecter le modèle du français classique, les règles de la grammaire. Il y a un français parlé au Zaïre, mais pas un français du Zaïre » et « les quelques particularités ne sauraient faire de ce français parlé au Zaïre un français du Zaïre ».

D'autres locuteurs congolais du français sont d'avis qu'« on peut parler d'un français du Zaïre », car « la langue variant dans le temps et l'espace, et à cause des influences des langues du substrat et de culture autonome, il s'est introduit dans le français parlé au Zaïre, des vocables, des expressions, des accents et même des tournures syntaxiques propres aux communautés linguistiques zaïroises » (Kasoro 1996).

Le débat est loin d'être clos. Le français en République démocratique du Congo est de moins en moins la langue véhiculaire des Congolais, et demeurera encore longtemps la langue d'une minorité qui n'est pas encore très marquée par de grandes différences socioculturelles susceptibles d'affecter la langue pratiquée. Le

¹⁰ CIRELFA = Centre international de recherche en linguistique fondamentale et appliquée, devenu après : Centre international de réflexion et d'expertise en linguistique fondamentale et appliquée, qui était un réseau fonctionnant sous la tutelle de l'ex-ACCT, désormais Organisation Internationale de la Francophonie (O.I.F.), a cessé de fonctionner au début des années 2000.

statut du français et son principal mode d'acquisition, l'usage qu'en font ses locuteurs congolais et leur qualité, la dynamique des langues nationales véhiculaires et leur importance dans les circuits de communication rendent improbable la « popularisation » du français.

5. Pour conclure

La langue française en République démocratique du Congo est demeurée longtemps une langue de promotion et d'ascension sociales. Langue officielle et langue de l'école, cette dernière joue un rôle capital dans la production et dans la catégorisation sociales. Le français ou plus exactement la connaissance du français ouvrirait la porte de l'avenir, alors on en recherchait l'acquisition par tous les moyens. D'ailleurs, langue de l'ancien colonisateur, celui qui la maîtrisait ne ressemblait-il pas à celui-là ? Langue de domination par le pouvoir intellectuel qu'il procurait aux uns et par les situations avantageuses qu'il offrait aux autres, le français attirait les locuteurs congolais. Cette image-là du français est en train de s'effriter surtout auprès des jeunes.

Le problème est de savoir comment on peut recréer cette image attrayante face à la montée des langues nationales congolaises et à l'avancée de l'anglais. Mais son triple statut de langue officielle, de langue d'enseignement et de langue des relations internationales lui garantit encore un avenir en République démocratique du Congo.

Quant à la problématique des normes endogènes et exogènes du français, on devrait veiller à sauvegarder l'intercompréhension entre francophones du monde, en enseignant la norme de référence tout en restant attentif aux normes endogènes surtout sur le plan lexical et sémantique, où les réalités locales doivent trouver leur expression. Il n'y a pas de convergences sur les normes endogènes qui ne peuvent être que plurielles dans l'Afrique francophone.

Bibliographie

- Atlas linguistique de la RDC* (2009) – *Linguistic Maps of the DRC*, (sous la dir. de Mukuna). Lubumbashi, Osis, Unilu.
- Atlas linguistique du Zaïre* révisé par un groupe des chercheurs du Centre de linguistique théorique et appliquée (CELTA), sous presse au Cerdotola, Yaoundé.
- AUF-O.I.F. (2001). *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Colloque, Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslik.
- DUMONT, P. (2001). « Diversité linguistique et culturelle », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* Colloque, Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslik, pp. 41-46.
- FAÏK, S. (1979). « Le français au Zaïre », in Valdman, A. (éd.), *Le français hors de France*. Paris, Champion, pp. 441-472.
- ILUNGA, N. (2006). « L'usage du français en RDC : problématique et état des lieux », in *Le français en Afrique* n°21. Nice, Institut de linguistique française-C.N.R.S., pp. 93-109.

- KABUKALA, K. (2000). *L'usage du français par l'étudiant congolais. Cas de l'IPN*. Travail de fin de cycle de graduat, Facultés des lettres et sciences humaines, Kinshasa, Université de Kinshasa (inédit).
- KASORO, T. (1996). « Normes scolaires et normes endogènes », in *Normes scolaires et normes endogènes en Afrique francophone*. Travaux réalisés à l'initiative du CIRELFA, Paris, A.I.F, pp. 19-39.
- KASORO, T. (1999). « Position de l'anglais en République démocratique du Congo », in *DiversCité Langues*, en ligne. Vol. IV. Disponible sur < <http://www.telug.quebec.ca/diverscite> >.
- KILANGA MUSINDE, J. (1988). « Les études françaises au Zaïre », in Faïk *et alii*, *La francophonie au Zaïre*. Lubumbashi, Éd. Impala, pp. 223-233.
- LOUSSAKOUMOUNOU, A. F. (2007). « Le français, langue des apprenants congolais : variétés endogènes et implications didactiques », in *Le français en Afrique* n°22. Nice, Institut de linguistique française-CNRS, pp. 293-308.
- MATABISHI, N. S. (2008). « La place du français à l'Est de la République démocratique du Congo », in *Actes du XI^e Congrès mondial de la FIPF, Québec*.
- MEJRI, S. (2001). « Normes et contre-normes : fonction identitaire et renouvellement du système », in *Diversité culturelle et linguistique : quelles normes pour le français ?* AUF-O.I.F., Beyrouth, Université Saint Esprit de Kaslit, pp. 67-73.
- NGALASSO, M. M. (1973). « Authenticité et problèmes des langues au Zaïre », in *Jiwe*. Campus de Lubumbashi, Université nationale du Zaïre, pp. 35-45.
- NYEMBWE, N. (2010). « Le français en République démocratique du Congo. État des lieux », in *Le français en Afrique* n°25. Nice, Institut de linguistique française-CNRS, pp. 5-17.
- NYEMBWE, N. (2009). « Le français et les langues congolaises à l'école : quel partenariat ? », in Ngandu Nkashama, P. (éd.), *Itinéraires et trajectoires : du discours littéraire à l'anthropologie*. Mélanges offerts à Clémentine Faïk-Nzuji Madiya. Paris, L'Harmattan, pp. 429-436.
- NYEMBWE, N. (1994). « Le français du Zaïre ou le français zaïrois. Considérations lexicales », in Francard, M. & Latin, D. (éds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la-Neuve, Aupel-Uref, De Boeck-Université, pp. 111-118.
- NYEMBWE, N. (2006). « La formation des enseignants de français en R. D. Congo », in *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines*, n°V-VI (2005-2006). Kinshasa, Presses de l'Université de Kinshasa, pp. 191-199.
- POIRIER, C. (1994). « Les variétés topolectales du lexique français. Propositions de classement à partir d'exemples québécois », in Francard, M. & Latin, D. (éds), *Le régionalisme lexical*. Louvain-la Neuve, De Boeck Université-Aupelf-Uref, pp. 13-48.
- SESEP, N. (1993). *La francophonie au cœur de l'Afrique : le français zaïrois*. Paris, Didier-Érudition (Coll. Langues et développement).
- UNESCO (2004). *Vitalité et disparition des langues*. Paris, Unesco.